

**Consultance**

**EVALUATION FINALE**

**Du Projet TAWDE**

**Inclusion des enfants et jeunes talibés au Sénégal**

**Table des matières**

[**1 Contexte et justification** 1](#_Toc94797155)

[**2 Sujet de l’évaluation** 2](#_Toc94797156)

[**3 Objectif général de l’évaluation** 3](#_Toc94797157)

[**4 Objectifs spécifiques** 3](#_Toc94797158)

[**5 Résultats attendus** 3](#_Toc94797159)

[**6 Livrables** 4](#_Toc94797160)

[**7 Critère et questions d’évaluation** 4](#_Toc94797161)

[**8 Méthodologie  et tâches à accomplir:** 5](#_Toc94797162)

[**9 Durée de l’évaluation** 7](#_Toc94797163)

[**10 Budget  de l’évaluation** 7](#_Toc94797164)

[**11 Profil du prestataire** 7](#_Toc94797165)

[**12 Constitution du dossier de consultation** 8](#_Toc94797166)

[**13 Critères de sélection :** 9](#_Toc94797167)

[**14 Méthode de dépôt de candidature** 9](#_Toc94797168)

# **Contexte du projet**

Dans les pays africains aux sociétés essentiellement musulmanes comme le Mali et le Sénégal, l’offre éducative coranique cohabite avec un système officiel, classique, parfois défaillant, et constitue un cadre reconnu de socialisation pour les enfants, les adolescents et même les jeunes adultes. Les enfants et jeunes talibés constituent un nombre important d’enfants et de jeunes (environ 260 000[[1]](#footnote-2) au Mali et 180 000[[2]](#footnote-3) rien qu’à Dakar au Sénégal) qui ne jouissent pas d’un accès suffisant aux services sociaux de base tels que la santé ou l’assistance alimentaire. Ils sont également trop souvent exclus des politiques nationales et des projets menés par les acteurs du développement. Ils se trouvent ainsi plus exposés à être victimes et/ou acteurs de mendicité économique, d’escroquerie, ou d’être enrôlés par des mouvements criminels de toutes sortes. Les enjeux liés à cette problématique sont donc à la fois de l’ordre de l’intégration scolaire, socioprofessionnelle, mais aussi de l’amélioration des conditions de vie, afin d’apporter une meilleure égalité des chances et un cadre plus protecteur à ces enfants et jeunes. Au Mali comme au Sénégal, l’État, principal obligataire des droits de l’enfant, a posé les jalons de l’intégration des écoles coraniques par les Ministères de l’Éducation Nationale (MEN), mais l’accompagnement des communautés et la participation des organisations de maîtres d’écoles coraniques restent des chantiers à investir.

Le Secours Islamique France (SIF) met déjà en œuvre, depuis 2014 au Sénégal et depuis 2016 au Mali, des actions visant une meilleure inclusion des enfants et jeunes talibés dans la société. Pour renforcer ses actions sur le terrain, le SIF a obtenu un financement de l’Agence Française de Développement pour la mise en œuvre d’un projet axé sur l’Inclusion des talibés au Sénégal et au Mali. Le SIF a proposé, pour aller plus loin, une approche régionale Mali-Sénégal du fait des problématiques d’accès aux droits fondamentaux communes aux deux pays permettant une réponse globalement similaire sur l’amélioration du cadre protecteur des enfants et jeunes talibés, favorisant leur inclusion, tout en s’adaptant aux différences de chacune des deux sociétés. Il s’agit également d’établir une comparaison à visée descriptive et prescriptive, entre les avancées et les « bonnes pratiques » de chaque contexte. Le projet Inclusion des talibés s’étend sur une durée de 3 ans et est mis en œuvre dans les communes de Boulel, Gniby (Kaffrine) et Diamaguène SICAP Mbao (Pikine) au Sénégal ; dans le District de Bamako, et dans la région de Mopti au Mali.

A travers une approche participative, 15 écoles coraniques ont été identifiées au Sénégal à raison de 5 par commune ; et 6 écoles coraniques au Mali réparties comme suit :4 écoles coraniques dans le district de Bamako et 2 écoles coraniques dans la région de Mopti (Communes de Bankass et de Koro).

# **Sujet de l’évaluation : descriptif du projet**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre | **TAWDE : « Pour l’inclusion des talibé au Mali et au Sénégal »** |
| Durée totale de l'action | 36 mois |
| Lieu(x) de l’action | Mali-Sénégal |
| Date démarrage | 01/05/2020 |
| Date fin | 31/04/2023 |
| Objectif Général | Favoriser l’inclusion des talibé au Mali et au Sénégal. |
| Objectif(s) Spécifique(s) | **OS1** : Améliorer les conditions de vie des talibé bénéficiaires du projet ;  **OS2** : Favoriser l’inclusion éducative et socioprofessionnelle des talibé bénéficiaires du projet ;  **OS3** : Améliorer la connaissance et la prise en compte des talibé au niveau des acteurs locaux, nationaux et internationaux |
| Principaux partenaire(s) du projet | Fédération Nationale des Maîtres d’École Coranique du Mali (FENAMEC) ; Association Régionale des Maîtres d’École Coranique de Bamako (AMEC-BA) ; Association Régionale des Maîtres d’école Coranique de Bankass et de Koro ; Enda Mali ; Ministère de l’Éducation Nationale du Mali ;  Save the Children Sénégal ;  Fédération Nationale des Maîtres d’Ecole Coranique du Sénégal (FNAECS) ; Ministère de l’Education nationale du Sénégal. |
| [Groupe(s) cible(s)](file:///C:\Users\SIF\Desktop\PMP_AFD_Mopti_Juillet%202021.xlsx#RANGE!_ftn1) | Enfants talibé : Au moins 1 050 enfants et jeunes talibé internes, dont environ 300 au Mali et 750 au Sénégal;  Écoles coraniques : Au moins 21, dont 6 au Mali (4 à Bamako, 1 à Bankass et 1 à Koro) et 15 au Sénégal (5 à Dakar et 9 à Kaffrine) ;  Organisations de maîtres d’écoles coraniques :Au moins 5 organisations, dont 3 au Mali (Bamako, Bankass et Koro) et 2 au Sénégal; Institutions nationales : Le Ministère de l’Éducation Nationale du Mali et du Sénégal. |

# **Objectif général de l’évaluation**

L’objectif général de cette évaluation finale est d’***apprécier les résultats du projet ainsi que l’impact des actions menées par rapport aux objectifs visés dans un seul pays d’intervention (Sénégal). De plus, il s’agit de tirer les principaux enseignements de l’intervention et de formuler des recommandations pratiques concernant une éventuelle nouvelle phase du projet.***

Il conviendra ainsi de fournir aux parties prenantes (SIF, MEN Sénégal, AMEC[[3]](#footnote-4), FNAECS[[4]](#footnote-5), Save The Children) ainsi qu’au bailleur (AFD) une analyse rigoureuse sur les réalisations du projet, les difficultés rencontrées et les mesures correctives nécessaires pour tirer les enseignements et capitaliser l’expérience passée . Il sera également attendu la production de recommandations claires et concises pour une éventuelle deuxième phase de ce projet.

# **Objectifs spécifiques de l’évaluation**

Les objectifs spécifiques de l’évaluation sont définis comme suit :

OS1 : Évaluer sur la base des critères CAD/OCDE (efficience, efficacité, pertinence, cohérence, impact et durabilité) le projet TAWDE, prenant en compte d’autres critères transversaux (le Genre, le partenariat, la participation des bénéficiaires) ;

OS2 : Analyser les changements survenus au niveau des « groupes cibles » et déterminer la contribution du projet à ces changements.

OS3 : Evaluer la pertinence, la cohérence, l’efficience et l’efficacité du dispositif de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de gouvernance du projet.

OS4 : Identifier les leçons apprises du projet et proposer des recommandations stratégiques pour une phase 2 du projet.

# **Critères et questions d’évaluation**

**Critères d’évaluation :**

L’évaluation appliquera les critères standards d’évaluation CAD/OCDE de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, d’impact et de durabilité. Le genre et la diversité doivent être considérés tout au long. Aussi les dimensions du partenariat et de la participation des bénéficiaires seront considérées par cette évaluation.

**Questions d’évaluation**

L’évaluation abordera les questions importantes suivantes, qui seront ensuite davantage développées par l’équipe d’évaluation pendant la phase de démarrage. Collectivement, les questions ont pour but de souligner les leçons clés et la performance du projet TAWDE qui pourraient renseigner les futures décisions opérationnelles et stratégiques.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Questions d’évaluations** |
| Pertinence | Est-ce qu’il y a eu une analyse des besoins, au cours de laquelle les besoins ont été relevés clairement et les prestations nécessaires ont été indiquées conformément à la situation ?  Le projet répond-il à des besoins spécifiques de la zone? Et répond-il aux besoins des communautés ciblées (MEC, enfants et jeunes talibés,…) ?  Les bénéficiaires sont-ils parmi les groupes les plus vulnérables ?  Le projet répond-il à leurs besoins prioritaires ?  Jusqu’à quel point les stratégies d’interventions mises en place sont-elles conformes aux besoins de la population cible et comment s’adaptent-elles à leurs évolutions au fil du temps ?  Le projet, tel qu’il a été conçu, notamment dans les choix des bénéficiaires, des activités, du mode de financement et de partenariat, était-il pertinent pour atteindre les objectifs poursuivis, principal et spécifiques ?  Le contexte d’intervention a-t-il évolué ? Si c’est le cas, le projet a-t-il évolué pour s’adapter aux besoins des personnes ?  Comment un tel projet peut dans une phase supplémentaire contribuer à l’amélioration de la situation et à soutenir davantage l’inclusion des enfants et jeunes talibés ? |
| Cohérence | Le projet répondait-il aux besoins et aux priorités spécifiques à l’inclusion des enfants et jeunes talibés et maitres coraniques dans la communauté et les stratégies et actions publiques au Sénégal ?  Le projet est-il en synergie avec les actions menées par les acteurs dans la zone ? Est-il en synergie et en adéquation avec les interventions des domaines publics (Education, protection, santé) de la région ?  Existe-t-il des liens de chevauchement ou de complémentarité avec d’autres projets menés par le SIF (cohérence interne) ?  Existe-t-il des liens de chevauchement ou de complémentarité avec d’autres projets menés par d’autres acteurs (cohérence externe) ?  Le projet est-il en adéquation/cohérent avec les normes internationales auxquelles le SIF adhère (protection de l’enfant, sauvegarde de l’enfant, norme CHS, etc.) ? |
| Efficacité | Analyser le degré de réalisation des activités et les résultats atteints tels que programmés dans le cadre logique  Dans quelle mesure les activités du projet ont-elles permis d’atteindre les résultats escomptés ?  Comment les stratégies développées ont et vont contribuer à l’inclusion des enfants et jeunes talibés ?  Les indicateurs sont-ils SMART par rapport aux objectifs définis dans le cadre de ce projet ?  Dans quelle mesure le développement de synergies et de collaborations entre les partenaires et la mobilisation collective contribuent significativement à l’inclusion des enfants et jeunes talibés ?  Est-ce que les actions communautaires à savoir ateliers, causeries et écoute etc. constituent un levier d’inclusion pour les enfants et jeunes talibés bénéficiaires du projet ? Si oui, dans quelle mesure ?  Dans quelle mesure l’analyse des risques a été prise en compte dans le projet ? Comment les mesures d’atténuation ont-elles permis d’atteindre les résultats du projet ?  Quels ont été les principaux facteurs influençant (positivement et négativement) la réalisation ou non des résultats/ objectifs de l’intervention ?  Quels sont les changements de comportements les plus significatifs qui ont pu être induits par le projet ? Quels sont les changements de comportements attendus qui n’ont pas pu être atteints et quels en sont les raisons ? |
| Efficience | Est-ce que les moyens (financiers, humains et logistiques) mobilisés étaient adaptés (et suffisants pour atteindre les résultats et objectifs en temps voulu ?  Les résultats obtenus auraient-ils pu être atteints avec des moyens plus économes par rapport aux options envisageables dans le contexte ?  Dans quelle mesure les ressources déployées (temps, ressources humaines, matérielles, financières) justifient-elles les résultats : rapport coût/efficacité ? |
| Impact | Quels sont les effets à long terme (**ou les perspectives d’effets**), positifs et négatifs, primaires et secondaires, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité au projet TAWDE, directement ou non (effets directs et indirects), intentionnellement ou non (effets attendus ou non attendus).  Quel est l’impact du projet sur l’environnement ? Comment améliorer cet impact dans une phase 2 du projet ?  **Il sera demandé au consultant d’apporter des éléments d’appréciation sur la manière de prendre en compte ce critère dans la démarche évaluative étant donné que le projet est en cours d’exécution jusqu’en avril 2023.** |
| Durabilité | Dans quelle mesure l’atteinte des objectifs fixés et les résultats déjà obtenus ou en voie d’obtention sont de nature à se maintenir, voire à s’amplifier, dans la durée, et le cas échéant à quelles conditions ?  Les effets ou impacts positifs sont-ils durables ?  Comment évaluer la durabilité ou la permanence de l’intervention et de ses effets ? |
| Genre | Dans quelle mesure les aspects du genre ont-ils été pris en compte dans les différentes étapes du cycle de projet ?  Le projet a-t-il contribué à une amélioration de la prise en compte des filles et de leur bientraitance[[5]](#footnote-6) au sein des écoles coraniques ?  Quels sont les défis ou les bonnes pratiques relatifs à l’intégration du genre à prendre en compte dans une phase ultérieure du projet ? |
| Partenariat | Quelles sont les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque partenaire ?  Comment le programme a-t-il développé des synergies avec les autres partenaires pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre ? Comment le programme s’est-il coordonné avec les autres acteurs ?  Dans quelle mesure les partenaires contractuels ont contribué à l’atteinte des résultats ?  Quelle appréciation des capacités techniques et organisationnelles des partenaires de mise en œuvre pour une réussite du projet ?  Les structures partenaires sont-elles complémentaires ou en situation de concurrence ?  Quels sont les défis liés au partenariat et comment le projet a-il pu faire face ? |
| Participation des bénéficiaires | Dans quelle mesure l’avis des enfants et jeunes talibés et maitres coraniques a-t-il été pris en compte tout au long du cycle de projet ?  La participation des bénéficiaires a-t-elle été au cœur du projet afin de prendre en compte leurs souhaits et faire évoluer le projet si c’était nécessaire ?  Quelles sont les bonnes pratiques et limites notées dans la prise en compte de leur participation et comment y remédier ?  Dans quelle mesure le programme a tenu compte des conditions d’une participation éthique et utile (sure, volontaire, inclusive, transparente, respectueuse, pertinente, responsable, adaptée aux enfants, appuyée par la formation) ?  Quels sont les résultats et l’impact de la participation des enfants au niveau communautaire, national et sous régional ? |

# **Méthodologie**

**Phase documentaire et préparatoire**

Les préparatifs de l’évaluation débuteront par une rencontre de cadrage entre SIF, Save the Children et le (la) consultant (e). Les échanges au cours de ces rencontres permettront de discuter, d’une part, le contenu des termes de référence et, d’autre part, la méthodologie de l’étude. Le but est d’harmoniser des concepts nécessaires pour familiariser le (la) consultant (e) au contexte et à la connaissance des outils de l’évaluation.

Suite à la production du rapport de démarrage, une réunion de validation sera tenue. Le (la) consultant (e) démarrera la collecte des données secondaires et de terrain et devra procéder notamment au recrutement des enquêteurs (rices) qualifiés pour ce type de mission. Cette évaluation combinera les différentes techniques de recherches quantitatives et qualitatives. L’écriture de cette méthodologie se fera après une étude documentaire des données et informations déjà disponibles telles que les rapports bailleurs, les données de monitoring, etc.

**Phase de terrain**

Cette étape est la plus importante de cette évaluation. C'est ici que le consultant (e) mettra en pratique son approche méthodologique permettant de trouver les réponses à la plupart des questions posées. En fonction des objectifs et des résultats attendus de cette évaluation, le consultant (e) élaborera une démarche capable de le (la) conduire à l'atteinte de l'ensemble des résultats. Cette démarche sera partagée avec l’équipe du projet avant toute application.

La zone d’intervention est constituée par les départements de Kaffrine (commune de Boulel et de Gniby) et Pikine (Commune de Diameguene SICAP Mbao) au Sénégal.

Le consultant devra, au moins, visiter les zones susmentionnées et collectera des données, au moins, auprès des acteurs suivants : enfants et jeunes talibés, Maîtres coraniques, associations de maitres coraniques, associations de marraine, MENs (Sénégal), Comités de protection de l’enfance, et auprès des partenaires de mise en œuvre (Save the Children au Sénégal).

**Méthodes d’enquête**

Cette évaluation finale sera basée sur une méthodologie participative et objective de collecte de données. La collecte de données devra se faire en utilisant des méthodologies de collecte, selon le type d’information à obtenir. Entre les méthodes proposées, on peut mentionner : la revue documentaire, l’observation, les groupes de discussion (focus groups) avec bénéficiaires, les entrevues structurées et semi structurées avec personnel du projet, acteurs impliqués et les partenaires de mise en œuvre. Il est aussi attendu du consultant (e) la proposition d’autres démarches méthodologiques qu’il estime utiles pour la conduite de cette évaluation.

**Considérations éthiques et relatives à la vie privée**

Le choix des critères de sélection des participants à l’enquête se fera de manière :

* A ne pas discriminer un groupe ethnique, culturel, social ou religieux de la population ;
* A ne pas discriminer selon la provenance géographique ;
* A ne pas discriminer selon l’état de santé, le problème de santé des patients ;
* A ne pas discriminer sur base de l’âge ou du genre.

L’enquête se fera de manière anonyme et confidentielle :

* Les données permettant d’identifier un répondant ne seront pas récoltées.

**Traitement et analyse des données**

La consultante ou le consultant qui assurera l’évaluation devra proposer une note méthodologique détaillée qui devra inclure les éléments suivants :

* Description de la séquence des phases liées à l’approche d’évaluation proposée
* Référence des sources d’information pour le recueil d’information secondaire
* S’il y a lieu, stratégies d’échantillonnage, comprenant les secteurs et le groupe de population représentée dans l’échantillon, procédures d’échantillonnage et taille de l’échantillon
* Instruments qui seront utilisés pour le recueil des données
* Différents types d’analyse de données qui seront effectués
* Indicateurs de référence pour chaque critère d’évaluation.

La méthodologie proposée sera discutée avec l’équipe projet au début du contrat de prestation de services.

**Rapport provisoire et présentation orale aux équipes SIF :**

Un échange sera fait entre le (la) consultant(e) et l’équipe projet sur les premiers résultats obtenus. Il permettra de valider les premières constatations de l’évaluateur.

**Rédaction du rapport + résumé**

A l'issue des missions sur le terrain, un rapport exhaustif, clair, facile à lire et intégrant les éléments recherchés décrit dans les objectifs spécifiques sera rédigé et partagé. Un résumé devra être associé à ce rapport.

**Restitution**

La restitution se fera en deux étapes : la première avec l’équipe du projet et la seconde se fera lors de l’atelier de restitution avec les partenaires.

1. **Livrables**

Le (La) consultant (e) fournira les différents livrables dans les délais impartis en version française sous format électronique et/ou sur support papier :

* **Une note de cadrage** : Elle permet de s’accorder avec le SIF sur les activités à mener, les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes, les outils de collecte des données, le chronogramme... Cette note de cadrage permettra en outre de faire une meilleure coordination entre les équipes du prestataire et les équipes du SIF (au besoin et si nécessaire) pour la bonne exécution de l’étude. Le prestataire transmettra la note de cadrage 3 jours après la réunion de cadrage. Le SIF aura 7 jours pour analyser le document et transmettre ses commentaires.
* **Les comptes rendus des entretiens et ateliers** : tous les ateliers et entretiens avec les différentes parties prenantes ainsi que les communautés seront documentées et fournies au SIF à l’issue de l’étude.
* **Les outils de collecte des données** ;
* **Un Rapport provisoire** : en français, il sera transmis au SIF, au plus tard 15 jours après le retour de la mission de terrain. Le SIF aura à son tour 10 jours pour analyser le document et transmettre ses commentaires
* **Un Rapport de l’atelier de restitution/validation des résultats provisoires** : 5 jours avant le dépôt du rapport final, un atelier sera organisé par le prestataire au bénéfice des cadres du projet du SIF ainsi qu’aux différentes parties prenantes et les invités du SIF. Un rapport de cet atelier sera remis en même temps que le rapport final et le SIF en fera des retours en même temps que les retours sur le rapport final.
* **Un Rapport final** : en français, prenant en compte les observations. Il sera rédigé selon le canevas décrit dans les présents TdRs.
* **Une synthèse de rapport final** : en français (de 3 à 5 pages), avec les objectifs de l’étude, le résumé des résultats et les recommandations sera produit et soumis avec le rapport final dans un délai de 5 jours après les échanges autour du rapport provisoire.

Les rapports provisoire et final comportent maximum 35 pages (hors annexes) selon la structure suivante :

* Page des titres
* Table des matières
* Sigle et abréviation
* Introduction
* Contexte et justification de l’étude
* La méthodologie de l’étude
* Les résultats détaillés de l’étude
* Les recommandations sur la base des enseignements tirés
* Bibliographie
* Annexes

# **Durée de l’évaluation**

La consultation (y compris la période de rapportage) portera sur 45 jours ouvrables. En cas de retard concédé, la date de démarrage sera décalée afin de rester dans la durée de la consultation.

# **Budget de l’évaluation**

En tenant compte des informations clés (nombre de bénéficiaires à enquêter, localités, les ressources logistiques nécessaires, production du rapport final), le prestataire devra fournir en plus de l’offre technique une offre financière **détaillée et réaliste**.

**Modalités de paiement de la consultance**

Le paiement de la prestation sera versé en 3 tranches :

* Un premier acompte de 30% du paiement total, à la signature du contrat et sur réception d’une facture d’acompte ;
* Un versement intermédiaire de 40% après validation du rapport provisoire ;
* Un versement final des 30% restants à la remise du rapport final, après réception et validation de la conformité de la prestation globale par le SIF selon les critères définis par les termes de référence et sous réserve du paiement d’éventuelles pénalités de retard.

# **Profil du prestataire**

La présente offre s’adresse aux bureaux d’études ou aux consultants indépendants. Cependant, les candidats doivent avoir :

* Une qualification (Bac+5) en économétrie, statistique, Sociologie, socio-anthropologie ou formation similaire ;
* Une expérience d’au moins 5 ans dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets ou programmes de développement ;
* Une expérience d’au moins 5 ans sur la conduite d’évaluation externe de projet de développement
* Des expériences sur la conduite d’évaluations spécialisée sur les thématiques « éducation » et « protection » (une connaissance approfondie de la thématique talibé sera un plus) ;
* Une bonne connaissance de la thématique genre ;
* des ressources humaines expérimentées sur les études de terrain et disposées à se déplacer dans les localités concernées susmentionnées ;
* des excellentes compétences analytiques, conceptuelles et rédactionnelles
* des connaissances de la zone d’intervention du projet,
* une très bonne connaissance des questions liées aux écoles coraniques dans la région du Sahel,
* le temps et la motivation pour mener l’étude dans le délai.
* La maîtrise des langues locales des zones d’intervention est un atout.

# **Constitution du dossier de consultation**

Le prestataire sera recruté sur la base des dossiers technique et financier constitués comme suit :

**1. Offre technique** : elle devra tenir compte des points suivants :

* La compréhension que le consultant a de la mission ;
* La description détaillée de la méthodologie à mettre en œuvre ;
* Avis sur les principaux sujets relatifs à la réalisation des objectifs de la consultation et des résultats escomptés ;
* Liste des activités proposées considérées comme nécessaires pour atteindre les objectifs de la consultation ;
* Les moyens techniques (les capacités techniques disponibles, la description explicite des outils et matériels nécessaires pour la consultation) ;
* Les moyens humains, les curricula vitae détaillés des membres de l’équipe ;
* Les expériences dans le domaine et les structures de référence : travaux antérieurs (brochures, articles, documentaires) réalisés ;
* Les contacts de deux structures de référence avec lesquelles le prestataire a déjà collaboré et réalisé des études similaires dans les trois dernières années;
* **Au moins 2 (deux) exemples de rapport d’évaluation produit par le (la) consultant(e)**
* Calendrier prévisionnel, chronologie et durée des activités proposées : identification et répartition dans le temps des principales étapes de l'exécution de la consultation, en précisant notamment comment les résultats obtenus seront pris en compte dans les rapports ;
* Les coordonnées : nom et coordonnées du prestataire, raison sociale et relevé d’identité bancaire.

**2. Offre financière :**

L’offre financière devra intégrer les coûts détaillés de l’intervention en francs CFA toutes taxes confondues en tenant compte au minimum des éléments suivants :

* le coût des honoraires du ou des consultant-e-s (junior/sénior ; nombre de jours par activité et total),
* frais de la tenue des activités de la consultation,
* Frais de transport (voyages, logement, etc.),
* la production du rapport d’analyse des données
* Autres frais associés à la mise en œuvre de l’évaluation
* Les offres devront être paraphées, tamponnées et datées
* Les offres devront comporter une période de validité de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres

Afin que l’offre financière soit valide, merci de la présenter sous forme de devis avec toutes les informations utiles, notamment : **en-tête avec vos coordonnées, date, client, signature, cachet, durée de validité de l’offre, etc**.

# **Critères de sélection :**

Les propositions reçues seront évaluées sur les critères suivants :

* Compréhension des termes de référence et démarche méthodologique (techniques de recueil et de traitement de l’information, technique d’analyse, mode d’organisation du travail, etc.) ;
* Expériences du/de la consultant/es sur des études similaires ;
* Qualité des évaluations précédemment produites ;
* Expériences sur la thématique Talibé ;
* Pertinence de l’équipe proposée (chef de mission, consultants associés)
* Connaissance de la zone d’intervention du projet
* Qualité de l’offre financière proposée
* Références pertinentes et récentes du prestataire sur la thématique talibé.

Le Secours Islamique France (SIF) est une organisation intervenant dans la protection de l’enfant. Par conséquent, tout acte de candidature emporte engagement à respecter la politique de sauvegarde de l’enfant adoptée par l’institution. Aussi, tout antécédent (action, coaction ou complicité) relatif à des comportements professionnels à risque sera une cause de rejet systématique du dossier du candidat en question. Des références approfondies seront demandées pour cette consultance.

**Politique de Sauvegarde de l’Enfant à consulter ci-dessous :**



# **Méthode de dépôt de candidature**

Les candidats doivent envoyer leur candidature au plus tard le **28/12/2022 à 18h**, avec pour objet « [Evaluation finale du Projet TAWDE Inclusion des talibés au Sénégal – SIF] » à : logistique.sn@secours-islamique.org

1. *Chiffres issus de l’étude réalisée en 2017 pat l’Unité de Gestion du Projet d’Appui à l’Education Bilingue de Base (UGAPAEBB).*  [↑](#footnote-ref-2)
2. *Cartographie des Daara à Dakar, Avril 2018, Global System Initiative (GSI)* [↑](#footnote-ref-3)
3. Association (régionale) des Maitres d’Ecoles Coraniques [↑](#footnote-ref-4)
4. Fédération Nationale des Ecoles Coraniques au Sénégal [↑](#footnote-ref-5)
5. Définition de bien-être des enfants des Standards Minimums pour la Protection de l’Enfance dans l’action humanitaire, <https://alliancecpha.org/sites/default/files/technical/attachments/2019_cpms_-_fr_-_pdf.pdf> [↑](#footnote-ref-6)